

CHARTRE PROMMATA DE COOPÉRATION

DANS LE CADRE DE SES ACTIONS INTERNATIONALES DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

PRÉAMBULE

Depuis plusieurs années, l'association PROMMATA¹ est régulièrement sollicitée pour intervenir sur des projets de développement agricole dans les pays peu ou pas industrialisés où les populations rurales peinent à atteindre l'autosuffisance alimentaire.

A ce jour, PROMMATA est intervenue dans 3 pays d'Afrique, deux d'Europe de l'Est un au moyen orient ; ces expériences et les demandes d'ONG en attente ont fait apparaître la nécessité de la mise en place d'une charte.

Cette dernière a pour objet de :

- Clarifier les modalités d'interventions et les termes du partenariat.
- Préciser les éléments nécessaires à la réussite du projet.
- Donner toutes les chances au projet d'aboutir à court terme et de se pérenniser.

Dans le cadre de ses actions de coopération, l'association fait appel à des techniciens salariés ; ces interventions ont un coût qui est réparti entre tous les acteurs dans une logique d'économie solidaire et d'entraide.

Notre travail s'inscrit toujours dans un cadre partenarial avec une ou plusieurs ONG et des partenaires locaux (groupements paysans, associations, centre de formation, élus, syndicats,...)

Les expériences en matière de coopération prouvent que seuls les petits projets bien encadrés ont des chances de réussite ; en ce sens l'implication d'un partenariat local est fondamental car si les technologies sont transférables, elles doivent s'adapter aux contraintes sociales et culturelles de la région concernée. Pour cela tous les acteurs doivent travailler ensemble dans la vigilance de ne pas exporter les logiques de développement avec les logiques de production.

Dans un même ordre d'idée, il est important de préciser que l'objectif de l'association n'est pas de vendre des porte-outils et des outils de sa fabrication à travers le monde. PROMMATA favorise l'autonomie en opérant un transfert complet de technologie. L'outillage envoyé à la 1^{ère} mission est le seul vendu au prix français ; il sert aux premiers essais et démonstrations, c'est le modèle pour une fabrication locale.

Enfin, lorsqu'un partenariat commence pour un nouveau projet, l'association propose la mise en place d'une convention afin de déterminer ensemble la faisabilité du projet ; comme chaque situation est unique, chaque convention est adaptée au cas par cas.

¹ Régie par la loi 1901, à but non lucratif. Les statuts sont envoyés sur demande. PROMMATA est aussi organisme de formation.

NOS VALEURS

L'association a pour objectif la PROMotion d'un Machinisme Moderne A Traction Animale. Elle est l'héritière directe de **Jean Nolle** qui pendant plus de 50 ans, et dans plus de 80 pays, a inventé des outils pour « les petits paysans oubliés ».

DANS QUEL SENS TRAVAILLONS-NOUS ?

Les paysans-cultivateurs avec lesquels nous coopérons et qui utilisent les outils et techniques PROMMATA, participent à 2 phénomènes :

- d'une part la valorisation des animaux de trait en relation avec l'utilisation d'un Machinisme Agricole Moderne A Traction Animale, le **MAMATA**.
- d'autre part la mise en œuvre de nouvelles pratiques agricoles favorisant la durabilité environnementale (pratique des techniques de conservation des eaux et des sols).

La valorisation de la traction animale

Dans les pays riches la mécanisation motorisée de l'agriculture a conduit à l'élimination massive des animaux de trait ; aujourd'hui l'exploitant agricole, pieds et poings liés par une technologie sophistiquée, chimique et génétique, travaille sous l'œil attentif de son banquier. Les effets secondaires de ce débordement technologique ont causé la faillite de l'agriculture industrielle et la perte du respect de la terre nourricière : productivisme subventionné, destruction des sols et empoisonnement des eaux, monocultures et perte de la biodiversité, brevetage du vivant et falsification alimentaire etc...

Et cette industrialisation généralisée instrumentée par des multinationales impérialistes a abandonné les plus pauvres qui n'ont, aujourd'hui, que leurs bras pour cultiver. (plus de 80 % des paysans du monde travaillent à la main et très peu dépassent le stade de l'auto suffisance alimentaire).

La traction animale peut être l'alternative à ce non-sens en offrant aux plus démunis la possibilité d'agrandir et diversifier les surfaces cultivées, tout en économisant la force et l'énergie humaine.

La T.A., productrice d'énergie, peut aider considérablement l'agriculture familiale mais elle implique une amélioration des conditions d'élevage et d'utilisation des animaux de trait, et une conception de l'outillage appropriée aux vrais besoins des cultivateurs.

Le MAMATA s'adapte à tous les animaux de trait, à tous les types de terrain et conditions climatiques. Le matériel est mis au point en fonction des besoins réels de l'agriculteur. Sa conception s'appuie sur 3 principes :

- la polyvalence
- la standardisation
- l'auto constructibilité

Le paysan équipé du porte-outils, choisira ses outils en fonction des besoins spécifiques de travail, de l'environnement et du potentiel animal. L'atelier de PROMMATA a mis au point 3 porte-outils différents et complémentaires :

- **le Polynol** : grande surface, plutôt sans pente, animaux forts, pays relativement industrialisés
- **l'Ariana** : terrain sans pente, moins polyvalent, animal fort
- **la Kassine/Kanol** : le plus petit, très polyvalent et le moins coûteux
- un prototype pour la viticulture est en cours de mise au point : **le Matavigne**

Le porte-outils le plus abordable et le plus utilisé par les paysans sans ressources est la Kassine.

La Kassine/Kanol, un porte-outils adaptable aux petits animaux de trait

Une caractéristique : sa polyvalence

La Kassine, porte-outils des maraîchers, peut être tirée par tous les animaux, au timon, aux brancards ou aux traits souples. Grâce à sa légèreté, sa souplesse et son adaptabilité, elle est particulièrement efficace avec les ânes tout en étant utilisable par tous (enfants, femmes, amateurs,...)

La Kassine valorise l'âne en lui permettant de travailler aux champs. Il est souvent le seul animal que les plus pauvres, dans les pays du sud en particulier, peuvent se payer. Animal de somme avant tout, il participe, souvent sans répit, à de nombreuses tâches mais n'est que rarement utilisé dans les travaux du sol. Pas assez robuste pour labourer, il est souvent déconsidéré et mal entretenu. Par ailleurs, il n'est pas tabou comme le cheval ou le zébu et tout le monde peut le mener (en général les femmes n'ont que leurs bras pour travailler leurs parcelles de cultures). En mettant des outils appropriés à sa force on donne des perspectives de production et d'amélioration des conditions de travail aux plus démunis. Par cette action, PROMMATA contribue à l'amélioration du cheptel asin, de son équipement et des conditions d'utilisation.

De nouvelles pratiques agricoles

La traction animale permet un travail en douceur de la terre. La pratique semi traditionnelle et régulière du labour, tout en demandant une grande force de traction, crée une « semelle de labour » augmentant considérablement les risques d'érosion dans les zones fragiles.

L'expérience de PROMMATA a permis de mettre en pratique d'autres façons de préparer le sol et entretenir les cultures, avec les animaux, du semis aux récoltes. Améliorer la vie du sol et augmenter les surfaces cultivées en production maraîchère et fruitière, remplacer le maximum de travaux faits à la main par la force animale

(ex : le zaï² extrêmement pénible à mettre en place à la dabah³, peut être effectué en 4/5 jours à l'hectare), valoriser les semis directs et les cultures sur billons, favoriser la rétention des eaux et empêcher l'érosion des sols sont les atouts apportés par la traction animale moderne.

L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION

Le facteur primordial dans la réussite d'un projet de développement est la maîtrise de ce projet par les acteurs et populations locales. Les actions de coopération ne peuvent favoriser un développement durable qu'à condition incontournable que les partenaires locaux s'approprient le projet dès son commencement ; ils participent à l'organisation du projet et décident eux-mêmes les termes de sa progression.

PROMMATA s'engage à les soutenir et continuer les échanges jusqu'à l'aboutissement du projet, et donc jusqu'à l'autonomie du ou des partenaires locaux. Pour notre association, un projet est abouti lorsqu'il est devenu durable.

Abouti : lorsque paysans et artisans maîtrisent les nouvelles pratiques et sont devenus autonomes. On ne parle plus de projet mais de vulgarisation ; ces pionniers forment, à leur tour, les communautés voisines désireuses d'intégrer cette modernité⁴.

Durable : lorsque les aspects essentiels de la durabilité sont assurés : durabilités environnementale, socio-économique, sociale et culturelle, et enfin la durabilité financière.

Le projet se déroule donc, par étapes successives et dans une période relativement courte mais en laissant le temps à chaque acteur d'intégrer la réalité de ces nouvelles découvertes.

Schéma type et chronologie des missions

• 1^{ère} phase : Evaluation et mise en action des partenariats.

- démonstration et explications sur le MAMATA par le formateur envoyé sur place ;
- étude des possibilités de fabrication locale ;
- s'assurer de personnes ressources pour la continuité du projet (formateurs agricoles et artisans). L'investissement des personnes ressources est essentiel car elles sont les fondations de la concrétisation du projet.

Cette évaluation permet aux opérateurs, aux financeurs et à la population locale de réfléchir à la question de la durabilité du projet ; la durabilité financière (autonomie par rapport aux financiers extérieurs au pays) dépend des possibilités locales en micro-crédits alloués aux petits paysans qui veulent s'équiper.

² Technique agrobio de préparation de trous de semis, en Afrique. 12 à 15 mille trous/ha en zone de latérite, à creuser avant les pluies. Moyenne sur 1 ha de 10 min/trou.

³ Daba : houe à main traditionnelle, composée d'un manche en bois, recourbé d'environ 80cm et muni à son extrémité d'une lame métallique forgée. La forme du soc varie selon les besoins cultureux (la daba pour le zaï est étroite et lourde).

⁴ Alliance de la tradition et de l'innovation.

• **2^{ème} phase : Séjour/formation en Ariège : transfert de technologie et de savoir-faire.**

L'organisme de formation PROMMATA accueillera les futurs formateurs, personnes ressources sensibilisées à la 1^{ère} mission, pour 2 semaines en général, durant lesquelles ils seront encadrés par les techniciens et formateurs de PROMMATA.

Un des aspects intéressants concernant la crédibilité du MAMATA est le sentiment d'appartenance à un réseau. Les nouveaux formateurs constatent que des techniques communes appliquées avec un même matériel relient les paysans de différents coins du monde.

Les programmes de formation sont établis en fonction des besoins spécifiques mais concernent la fabrication standardisée des outils (gabarits, plans), le travail du sol avec le MAMATA, la culture sans labour, l'utilisation, l'élevage, les soins et les équipements pour les ânes ...

Un certificat de compétences est remis aux stagiaires/formateurs à l'issue de leur apprentissage.

• **3^{ème} phase : Après le retour au pays, la consolidation des acquis.**

L'objet de cette étape est la finalisation du transfert des savoir-faire, dernière marche avant l'autonomie du projet, porté dorénavant par les acteurs locaux : ***le formateur PROMMATA retourne chez eux.***

Cette 3^{ème} mission permet de :

- finaliser l'atelier si nécessaire
- s'assurer de la qualité de fabrication des premiers porte-outils fabriqués par l'atelier
- assister et consolider les formateurs agricoles
- faire le point avec les premiers utilisateurs du MAMATA. sur les difficultés causées par les changements que le projet engendre

Cependant, à ce stade, la pérennité du projet n'est pas acquise quelques soient les éléments d'évaluation. De nombreux facteurs peuvent freiner, voir saborder la bonne volonté des pionniers ; aussi, des missions de suivi sont nécessaires afin de seconder les acteurs locaux, le temps pour eux d'installer les réelles conditions de stabilité en inscrivant, dans leurs habitudes, les nouvelles pratiques et en les divulguant dans leur propre pays.

EN CONCLUSION

Ce texte condensé a pour objectif de préciser et d'expliquer l'esprit et les modalités qui régissent les interventions de PROMMATA sur le plan international ; cependant, nous sommes conscients que chaque projet est avant tout une aventure humaine toujours unique.

Cette charte est donc une toute première étape dans notre partenariat ; elle nous permet de d'organiser ensemble, dans les meilleures conditions, le démarrage de notre projet commun.

Fait à Rimont le 1^{er} mai 2007